

Salon d'Automne d'Albi 2023

du 21 octobre au 5 novembre 2023

Salles d'exposition de l'Hôtel Rochequide, Albi
Entrée libre, tous les jours, de 14 h 00 à 18 h 00.



INVITÉS D'HONNEUR
Nicolas BONNAFOUS, Peintre
Karl LEFEBVRE, Sculpteur

Article I:

Le Salon est ouvert à toutes les catégories d'expression : huile, acrylique, aquarelle, pastel, dessin, collages sur tous supports, autres techniques, ainsi qu'aux formes et volumes de toutes matières.

Article II :

Chaque artiste pourra présenter **2 œuvres au comité de sélection**. Elles devront disposer d'un système d'accrochage solide mais démonté ; les œuvres sous verre seront encadrées, les toiles auront, au minimum, un ruban cache-clous sur la tranche. L'étiquetage, au verso de l'œuvre, indiquera lisiblement les noms, prénoms, adresse de l'artiste, le titre de l'œuvre, son prix ou sa réservation.

*Dimensions des œuvres **encadrement inclus** min.

Min 55 x 46 cm (10F), Max 100 x100 cm

***Les sculptures** doivent être présentées obligatoirement sur socle en bon état. Le tout **ne doit pas dépasser 2 m. de hauteur**.

Article III:

Le droit d'inscription est fixé à 50 €. Les **chèques** devront être libellés **au nom de : AMIS DES ARTS D'ALBI**, accompagner **le bulletin d'inscription** ci-joint et parvenir avant le 17 septembre 2023 à l'adresse suivante :

MORALEDA AUBRY-RAULHAC

53 Rue de la République, 81000 Albi.

La sélection se faisant sur photo, envoyez 2 photos numériques de vos œuvres à l'adresse suivante :

artemoreda@gmail.com

Avec pour objet "Salon d'Automne d'Albi 2023" en format JPEG (1Mo maxi par photo). Les artistes sélectionnés **seront informés** dans les 2 premières semaines d'octobre, et **n'apporteront que les œuvres retenues**.

Une seule photo par œuvre avec, indiqués : le nom de l'artiste, le nom de l'œuvre, les dimensions, le haut et le bas (pour les œuvres abstraites), la technique, le prix (si proposé à la vente, ou indiqué Réservé). Les œuvres déjà exposées à une de nos Salons, les copies, plagiat ou travaux de stages décelés seront exclus.

Les œuvres proposées par les adhérents des Amis des Arts d'Albi, **seront sélectionnées par un jury extérieur à l'association**.

Article IV :

Des prix sont offerts par la Ville d'Albi, le Département du Tarn, l'entreprise Le Pastellier et Les Amis des Arts d'Albi. Ils seront remis aux artistes ou à leurs représentants, lors du

Vernissage le vendredi 20 octobre 2023 à partir de 18h30

La constitution des jurys du palmarès et leurs décisions sont du ressort exclusif des différents partenaires qui en offrent les récompenses ; aucun membre des Amis des Arts ne peut y participer, exception faite pour le Prix du Graphisme offert par cette Association. La participation au palmarès est ouverte à tous les artistes.

Article V:

Dépôt. Les œuvres devront être déposées à l'Hôtel RocheGude, 28 rue RocheGude à Albi, le mercredi 18 octobre de 9h à 18h.

Article VI:

Retrait. Le retrait des œuvres exposées pourra être fait le lundi 6 novembre à partir de 9h jusqu'à 18h. Ultérieurement, les œuvres (tableaux) seront mises en dépôt au siège de l'Association des Amis des Arts d'Albi (9, Capitaine Treilhes, 81000 ALBI, 05 63 38 02 22).

Article VII:

Le Comité d'organisation du Salon prend toutes les précautions possibles au moment de la réception, de la manipulation, de l'accrochage ou du stockage des œuvres qui lui sont confiées mais décline toute responsabilité en cas de perte, vol, incendie ou tout autre dégât. L'assurance des œuvres exposées reste à la charge des artistes.

Article VIII:

Pour les ventes qui pourraient intervenir durant l'exposition du Salon d'Automne, les personnes intéressées contacteront les organisateurs. L'association des Amis des Arts d'Albi percevra 10% sur le montant des ventes.

Aucune œuvre ne pourra être décrochée avant le dimanche 5 novembre à 18h.

Les organisateurs

Contact:

Gérard BLANC 06 71 22 70 07

Marie France AUBRY-RAULHAC 06 99 36 20 48

Maria MORALEDA 06 23 80 50 08

Compte tenu des délais très courts pour la réception, l'installation et le retrait des œuvres, nous demandons aux exposants de se conformer aux dates et horaires indiqués et de prévenir en cas d'empêchement aux numéros communiqués ci-dessus.

Article IX :

La participation au Salon d'Automne implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



DATES A RETENIR

Date limite d'inscription :	Dimanche 17 septembre.
Dépôt des œuvres :	Mercredi 18 octobre de 9h à 18h.
Vernissage :	Vendredi 20 octobre à partir de 18h30.
Exposition ouverte au public du :	Samedi 21 octobre au dimanche 5 Novembre 2023, de 14h à 18h.
Retrait des œuvres exposées :	Lundi 6 novembre de 9h à 18h.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à compléter et à renvoyer (voie postale) avant le :

17 septembre 2023

PEINTRE SCULPTEUR

Nom :

Prénom :

Nom d'Artiste (si différent) :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

Code Postal :

Ville :

N° de Téléphone :

Site internet (si vous en avez un) :

2 œuvres au comité de sélection :

Nom de l'œuvre	Dimensions	Technique	Prix

Envoyer à :

MORALEDA AUBRY-RAULHAC

53 Rue de la République, 81000 Albi.